



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assemblée générale FSO-SVO 2021

Inscription dans la loi du rôle de prestataire de premier recours des ostéopathes et lancement du label de qualité SuisseOsteo

Berne, le 13 septembre 2021. L'inscription de l'ostéopathie dans la loi sur les professions de la santé (LPSan) et partant, du rôle de prestataire de premier recours des ostéopathes dans le cadre des soins intégrés, fut sans nul doute le point d'orgue de l'exercice 2020. En outre, l'assemblée générale de cette année a vu le lancement du label de qualité SuisseOsteo. Ce label certifie les membres de la Fédération comme étant des professionnel-le-s de la santé titulaires d'un master auprès desquels patientes et patients bénéficient de traitements sûrs, adéquats et respectueux.

« L'année 2020 a été exigeante, probablement l'une des plus complexes pour notre Fédération », a déclaré Sebastian Byrde, président de longue date de la Fédération Suisse des Ostéopathes FSO-SVO. Durant cette année particulière, la pandémie de COVID-19 a permis aux ostéopathes de démontrer leur expertise et leurs compétences spécialisées par leur présence aux côtés des médecins en tant que premier contact pour leurs patient-e-s. L'inscription en février 2020 de l'ostéopathie dans la loi sur les professions de la santé (LPSan) a confirmé le statut des ostéopathes et les a reconnu-e-s en tant qu'acteurs d'importance systémique de la santé publique.

Lancement du label de qualité SuisseOsteo

Afin de démontrer la qualité élevée des traitements ostéopathiques aux patient-e-s, la FSO-SVO a lancé le label de qualité SuisseOsteo pour ses membres lors de son assemblée générale. SuisseOsteo désigne un-e professionnel-le de la santé titulaire d'un master – au terme de cinq années d'études à temps plein – qui s'engage à suivre chaque année un nombre prescrit d'heures de formation continue aux fins de garantir un traitement sûr, adéquat et respectueux des patient-e-s. En tant que prestataires de premier recours, les ostéopathes procèdent à une anamnèse minutieuse et à un diagnostic différentiel, évaluent les personnes de manière holistique et communiquent de façon ouverte, claire et transparente. Dans leur rôle de premier point de contact pour les problèmes de santé et pendant/après la grossesse, les ostéopathes sont la plaque tournante entre les différents acteurs du système de santé.

Plus de visibilité pour l'ostéopathie

Le nouveau rôle de prestataire de premier recours, ainsi que la demande croissante de professionnel-le-s en ostéopathie et de traitements ostéopathiques, ont conduit la Fédération à se fixer notamment pour objectif en 2021 et au-delà, une visibilité accrue auprès des patient-e-s, des autres acteurs du système de santé et aussi auprès des autorités et des milieux politiques. La FSO-SVO entend atteindre cet objectif, entre autres, en développant sa communication interne et externe.

Informations complémentaires

- Rapport annuel 2020 : <https://www.svo-fso.ch/federation/rapports-activite>
- Informations sur le label de qualité SuisseOsteo : <https://www.svo-fso.ch/label-suisseosteo>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

<https://www.facebook.com/SVOFSO/>

<https://www.linkedin.com/company/svo/fo/>

https://www.instagram.com/svo_fso/

Pour de plus amples informations

Christian Streit

Directeur général FSO-SVO

Tél. 021 323 03 03

E-Mail secretariat@fso-svo.ch

Votre santé est entre de bonnes mains – Fédération Suisse des Ostéopathes FSO-SVO

La Fédération Suisse des Ostéopathes (FSO-SVO) a été fondée en 2005. Elle représente près de 1'000 membres au bénéfice d'un titre protégé par la loi fédérale sur les professions de la santé (LPSan). La Fédération s'investit pour la promotion de la profession, pour l'intégration au sein du système de santé ainsi que pour la défense des intérêts de ses membres et elle est le point de contact pour les autorités compétentes. La FSO-SVO a participé activement à l'élaboration des filières d'études menant au Master of Science en ostéopathie. Grâce à son programme intensif de formation continue, la Fédération assure le maintien et le perfectionnement des connaissances de ses membres. <https://www.svo-fso.ch/>